

IDENTIFICATION

Section : Droit

Intitulé de l'UE : Droit constitutionnel

Code de référence : 713802U32D2

Nombre de périodes : 40

Nombre de crédits ECTS : 3

DESCRIPTION

Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :

Capacités :

- résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, ... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

Titre pouvant en tenir lieu : Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S.).

Il est intéressant de prendre connaissance de la presse belge et/ou de suivre des émissions, des débats sur des thèmes juridiques ou politiques.

Finalités particulières :

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- d'identifier et d'analyser les éléments fondamentaux de la Constitution belge et ses implications au niveau de l'organisation des institutions politiques, publiques et judiciaires ;

- de développer son sens critique vis-à-vis du fonctionnement et de l'évolution des institutions politiques belges.

Contenu du cours :

1 Notions de droit constitutionnel

- L'Etat de droit - L'Etat et le pouvoir
- Le cadre des institutions de l'Etat
- Assise juridique de l'Etat : la Constitution

2 La Belgique fédérale

- Le pouvoir fédéral
- Le pouvoir législatif
- Le pouvoir exécutif
- Le pouvoir judiciaire et autres juridictions
- Les entités fédérées
- Les pouvoirs locaux

3 Les libertés publiques

- Le régime juridique des libertés publiques
- L'égalité et la non-discrimination
- La liberté individuelle
- Protection de la propriété
- Les droits relatifs à la dignité humaine

4 Statut du citoyen

Bibliographie :

Cette liste d'ouvrages est fournie à titre de références et n'est pas obligatoire au suivi du cours

- BEHERENDT, Ch. ; *Introduction à la théorie générale de l'Etat*, 4^{ème} éd., Bruxelles, Larcier, 2020.
- BLAISE, P., ... ; *Introduction à la Belgique fédérale*, Bruxelles, CRISP, 2022.
- DE STREEL, A., ... ; *Introduction au droit. Fondements du droit belge, européen et international*, 2^{ème} éd., Bruxelles, Larcier, 2023.

- DUMONT, H., ... ; *La sixième réforme de l'Etat : l'art de ne pas choisir ou l'art du compromis ?* J.T., Bruxelles, Larcier, 2015.
- FANIEL j., ... ; *La Belgique, un Etat fédéral singulier*, Bruxelles, CRISP, 2021.
- GERLACHE, A., ... ; *La Belgique pour débutants*, 9^{ème} éd., Bruxelles, La Charte, 2017.
- LEJEUNE, Y. ; *Droit constitutionnel belge. Fondements et institutions*, 4^{ème} édition, Bruxelles, Larcier, 2021.

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Deblocq Laurence

METHODOLOGIE

Méthode participative agrémentée d'exercices pratiques réalisés aux cours par les étudiants.

SUPPORTS

Des notes de cours sont mises à disposition sur Moodle. Elles sont à compléter par les étudiants.

Le code pour l'étudiant en droit aux éditions Kluwer.

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Modes d'évaluation :

Examen écrit avec les codes.

Acquis d'apprentissage :

L'étudiant sera capable en disposant des textes législatifs et de la documentation ad hoc:

- d'identifier l'organisation de l'Etat à tous les niveaux ;
- de définir le statut du citoyen (droits de l'homme, droits politiques) ;
- de distinguer le régime des différentes collectivités politiques ;
- d'identifier le rôle constitutionnel d'une institution publique et d'en expliquer ses principales compétences ;
- d'analyser, au travers de cas pratiques simples, les libertés publiques fondamentales garanties par la Constitution.

UTILISATION DE L'IA

L'IA pourra être utilisée comme un aidant mais ne remplacera aucunement la présence assidue aux cours. L'étudiant veillera en cas d'utilisation de l'IA à garder un regard critique et à vérifier ce que l'IA annonce.

L'IA ne pourra en aucun cas être utilisée lors de l'examen.

Les informations des prérequis, finalités particulières et acquis d'apprentissage sont extraites du dossier pédagogique inter-réseaux.